

ANNEXE I - Rémunération

**Chœur de Radio France
Concours de Basse II
30 et 31 octobre 2025**

EMPLOI OFFERT :

1 poste de Basse II

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

19 octobre 2025

REMUNERATION ANNUELLE BRUTE :

(Barème au 1^{er} mai 2017)

41 284,44 €

puis selon les modalités de reprise de l'ancienneté du musicien du Chœur

DATE DE PRISE DE FONCTION

A convenir

radiofrance